

## Biologie médicale : le combat reprend !

Le 29 juillet 2011, les internes de biologie médicale ont protesté devant le Ministère de la Santé lors d'un mouvement d'actions de grève pour protéger leur vision éthique et pratique de la profession de biologiste médical. Le 4 août dernier, la décision du Conseil constitutionnel ébranle tout le monde de la biologie médicale.



Des mois de travail acharné et de mobilisation des internes sur les amendements des points controversés de l'Ordonnance du 13 janvier 2010, qui a récemment réformé la Biologie médicale, sont balayés pour « vice de forme ». Ouf, le fond n'est en rien remis en cause ! La réforme de la biologie médicale n'est pas achevée et il est nécessaire de continuer à se mobiliser pour défendre notre futur exercice.

Nous n'avons pas attendu la rentrée parlementaire pour collaborer avec huit syndicats de seniors. Nous travaillons de concert et c'est toute la profession réunie, hospitaliers et privés, qui a entamé des pourparlers avec le gouvernement. Les huit organisations demandent actuellement au gouvernement de légiférer d'urgence sur des points indispensables comme notamment l'autorisation des remplacements de biologiste par les internes, l'arrêt du rachat de laboratoires privés par des structures financières et le maintien des examens de biologie médicale en tant qu'acte médical non soumis aux pratiques marchandes des ristournes.

La FNSIP continue de travailler pour faire avancer ce dossier nécessaire pour conserver une biologie médicale indépendante et de qualité.

Mais que les nouveaux internes en biologie ne soient pas

déprimés par cette bataille législative. « Nous avons perdu une bataille, pas la guerre ».

Même si notre métier est en pleine mutation, que l'accréditation ISO 15 189 fait son chemin, que les fusions-acquisitions s'accroissent, que les financiers s'étendent, la biologie est et restera une discipline d'excellence.

L'ordonnance de réforme de la biologie médicale en vigueur confirme la médicalisation de la biologie. C'est donc à nous de nous positionner grâce à notre compétence et notre motivation, comme professionnel de santé à part entière et être un interlocuteur de choix pour le clinicien.

Ne sombrons pas dans le pessimisme ni dans la déprime collective. Restons tous unis derrière notre cause et c'est ensemble que nous arriverons à faire infléchir la tendance. Nous comptons sur vous pour rester motivés et prêts à défendre votre future profession de biologiste médical, exercée par des professionnels de santé compétents et diplômés !

Pour plus d'informations sur la réforme de la biologie et nos actions, retrouvez l'Observance hors-série n°6 en ligne (<http://observance.fnsip.fr>).

G.B., M.K., S.M.